

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 2 septembre 2014, à 19h30, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir (arrivé à 19h40)
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière par intérim France L. Maurice.

MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour pourra être modifié avec le point divers ou varia ouvert.

2014-09-02-01: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière par intérim en incluant les modifications s'il y a lieu.

**ORDRE DU JOUR
Réunion régulière du conseil de St-Herménégilde
Mardi, le 2 septembre 2014 à 19h30**

1. Prière
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de question
5. Adoption des minutes du 4 août 2014
6. Procès-verbal 2014-08-04 spéciale
7. Procès-verbal 2014-08-14 spéciale
8. Procès-verbal 2014-08-18 spéciale
9. Procès-verbal 2014-08-26 spéciale
10. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
11. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
12. Résolution
 - Appel d'offre de soumissions pour la cueillette des vidanges et compostables
 - Ajout au cahier des charges générales pour cueillette vidanges Halte routière été (juin-juillet-août)
 - Remboursement des heures supplémentaires pour Louise
 - Budget et autorisation de dépense pour rencontre 20 septembre`
 - Modification résolution 2013-07-02-12 Signataires contrat Larochelle-Desindes et Municipalité
 - Réparations de toiture pour le 816 rue Principale
 - Entente de renouvellement Encombrants et autorisation de signature
13. Règlements d'urbanisme
 - Adoption du règlement 243 sur les usages conditionnels
14. Usine d'épuration
15. Aqueduc
16. États financiers mensuels au 31 août 2014
17. Dépôt du rapport de correspondance
18. Régie incendie
19. Régie des déchets solides
20. Loisirs

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

- 21 Famille et culture
- 22 Journal
- 23 Divers
 - Date de la prochaine réunion de travail
- 24 Période de question
- 25 Varia
- 26 Levée

Adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des personnes présentes.

2014-09-02-02 : ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2014

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité que les minutes du 4 août 2014 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir se joint à nous.

2014-09-02-03 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 2014-08-04 SPÉCIALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 2014-08-04 spéciale soit adopté tel que rédigé.

Adopté.

2014-09-02-04 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 2014-08-14 SPÉCIALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 2014-08-14 spéciale soit adopté tel que rédigé.

Adopté.

2014-09-02-05 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 2014-08-18 SPÉCIALE

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 2014-08-18 spéciale soit adopté tel que rédigé.

Adopté.

2014-09-02-06 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 2014-08-26 SPÉCIALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 2014-08-26 spéciale soit adopté tel que rédigé.

Adopté.

2014-09-02-07: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière par intérim dont un certificat de disponibilité a été émis pour les dépenses encourues soient payés. Chèques 4253 à 4288 inclusivement (annulation du chèque 4265) et chèques 4289 à 4301.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Correction du montant payable en remboursement pour fête du 23 août (Sylvie Fauteux)

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (1) 49 483.01\$ et lecture des comptes résiduels (2) 21 507.59\$, et le rapport de salaires versés (août 2014) en date du 2 septembre 2014. La liste des comptes du mois sera retransmise par courriel à tous les membres.

Adopté.

RAPPORT DU MAIRE ET INSPECTEURS

Monsieur le maire fait un rapport de ses activités, rencontres et réunions au cours du mois. Monsieur Marc Sage fait un rapport de ses travaux et répond aux questions des membres du conseil.

RÉSOLUTIONS

AJOUT

Monsieur le conseiller Réal Crête déclare un conflit potentiel d'intérêt et se retire des discussions et décisions du point suivant.

2014-09-02-08 : CHEMIN JEAN-PAUL-DUPONT/DENEIGEMENT 2014-2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir

Et résolu qu'un contrat distinct pour 2014-2015 soit donné pour la somme de mille cinq cents dollars (1,500\$) plus les taxes applicables pour le déneigement d'une partie du chemin Jean-Paul-Dupont. Qu'une entente entre le propriétaire de l'assiette du chemin, la Municipalité et l'entrepreneur soit conclue et signée avant le début du déneigement dudit chemin. Des clauses de protection de la propriété, obstacles dans l'emprise seront annexés à ladite entente et dans tous les cas le **propriétaire** devra s'engager à prendre faits et causes pour la Municipalité pour toutes réclamations ou recours dirigés contre elle en lien avec le déneigement dudit chemin prévue à l'entente.

Adopté à la majorité

Le vote est demandé : Pour : 4 Contre : 1 Mme Sylvie Fauteux Conflit : 1 M. Réal Crête

2014-09-02-09: APPEL D'OFFRE DE SOUMISSION POUR LA CUEILLETTE DES VIDANGES ET COMPOSTABLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre

et résolu que la municipalité de St-Herménégilde donne mandat à la directrice générale ou la directrice générale par intérim, pour faire un appel d'offres par SEAO pour la cueillette des ordures et des compostables pour l'année 2015-2016-2017, sur toute l'étendue de la municipalité. Ainsi que la Halte routière située sur la route 141 pour la cueillette hebdomadaire des ordures pendant la saison estivale (juin-juillet et août). La demande de soumission, les instructions aux soumissionnaires, le cahier des charges générales, le formulaire de soumission, la déclaration du soumissionnaire et le projet de calendrier des collectes pour 2015 font chacun partie intégrante de la présente résolution. Ouverture des soumissions déposées le 25 septembre 2014 avant 13h30.

La Municipalité St-Herménégilde ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

Adopté

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M _____
S
no de résolution
ou annotation

2014-09-02-10 : AJOUT AU CAHIER DES CHARGES GENERALES POUR CUEILLETTE DES VIDANGES HALTE ROUTIERE ETE(JUIN-JUILLET-AOUT)

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête

Et résolu qu'un ajout aux cahiers des charges soit fait pour la cueillette des ordures pour la Halte routière situé sur la route 141 pour les saisons estivales (juin-juillet-août) 2015-2016 et 2017. Le prix doit être inscrit séparément au bordereau des soumissions pour chacune des années au contrat éventuel.

Adopté

REMBOURSEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES POUR LOUISE

Ce point de l'ordre du jour est reporté pour de plus amples informations.

2014-09-02-11 : BUDGET ET AUTORISATION DE DEPENSE POUR RENCONTRE 20 SEPTEMBRE

Attendu que la rencontre du 20 septembre se tient de 9 heures à 13 heures 30, il y a lieu d'offrir une pause-santé ainsi qu'un repas.

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir

Et résolu qu'un budget de 500\$ soit alloué et que l'autorisation de dépenser soit accordée à la directrice générale ou par intérim afin d'offrir aux participants une pause-santé ainsi que le dîner

Adopté

2014-09-02-12 : MODIFICATION RESOLUTION 2013-07-02-12 SIGNATAIRES CONTRAT LAROCHELLE-DESINDES ET MUNICIPALITE

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la modification de la résolution 2013-07-02-12 concernant la cession d'une partie de l'ancienne route 141 au propriétaire du 1324, route 141

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête

Et résolu que la résolution no 2013-07-02-12 soit modifiée comme suit :

« De céder à titre gratuit au propriétaire du 1324, Route 141, la partie du chemin de l'ancienne route 141 touchant sa propriété. Les frais de notaire et d'arpentage seront à la charge de l'acheteur.

D'autoriser le MAIRE et la secrétaire-trésorière ou la secrétaire-trésorière par intérim à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Herménégilde le contrat notarié avec le propriétaire pour la vente de ladite partie de chemin.

Adopté

2014-09-02-13 : REPARATIONS DE TOITURE POUR LE 816 RUE PRINCIPALE

Attendu que la municipalité est devenue propriétaire de l'immeuble sise au 816 rue Principale depuis le 31 juillet 2014.

Attendu que des travaux pour la toiture sont nécessaires et doivent être réalisés avant la saison hivernale.

Attendu que des invitations à soumissionner pour lesdits travaux ont été faites auprès de trois entrepreneurs.

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Et résolu que la soumission numéro 1409 95 présentée par l'entrepreneur Constructions Marcel Breault inc soit acceptée pour l'option no 1 proposé au coût de 5 126.92\$ taxes incluses et comprenant la main d'œuvre, les matériaux et la disposition des rebuts.

Advenant que d'autres travaux soient nécessaires et qui sont décrits dans l'option no 2, il sera nécessaire d'en discuter avec monsieur le Maire, la dg/dg intérim et un autre élu.

De plus la présente résolution fait foi de contrat entre les parties. Les travaux doivent être finis au 1^{er} octobre prochain.

Adopté

ENTENTE DE RENOUVELLEMENT ENCOMBRANTS ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Ce point de l'ordre du jour est reporté pour le mois d'octobre afin d'obtenir plus amples informations.

2014-09-02-14: ADOPTION DU RÈGLEMENT 243 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS

ATTENDU que le conseil prend en compte le projet de règlement no 243 «Règlement sur les usages conditionnels» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 2 juin 2014;

ATTENDU qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la Municipalité de St-Herménégilde ;

ATTENDU que ce règlement a pour objet d'édicter un règlement sur les usages conditionnels de la Municipalité à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives ainsi que l'obligation d'obtenir l'approbation du conseil pour la délivrance de certains permis et certificats dont l'usage et la zone sont visés par le règlement. Ce règlement prévoit également des objectifs et critères d'évaluation applicables à une demande visant l'approbation d'un usage conditionnel ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête

et **RÉSOLU** à l'unanimité ;

- d'approuver et adopter le règlement no 243 «Règlement sur les usages conditionnels» et en fait sien comme ici au long reproduit» tel que présenté ;
- qu'une assemblée de consultation a été tenue le 11 juillet 2014, au 776 Principale à Saint-Herménégilde.

Adopté

USINE D'ÉPURATION

AQUEDUC

ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

La secrétaire-trésorière par intérim n'a pas été en mesure de présenter les états financiers au 31 août à la séance du conseil mais ils seront envoyés par courriel à tous les membres du conseil lorsqu'ils seront disponibles.

CORRESPONDANCE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Depôt du rapport de la correspondance reçue depuis le 4 août dernier.

RÉGIE INCENDIE

RÉGIE DÉCHETS SOLIDES

LOISIRS

Les jeux d'eau ne seront plus en opération à compter du 15 septembre prochain.

AJOUT

2014-09-02-15 DON

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête

Et résolu qu'une somme de cent dollars (100\$) soit accordée comme don au Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook pour le programme Bon Départ. Que cet organisme soit inscrit sur la liste des organismes bénéficiaires des dons annuels de la municipalité.

FAMILLE ET CULTURE

JOURNAL

DIVERS

Aviser l'entrepreneur Stanley et Daniel Taylor du non ramassage depuis les 2 dernières collectes de compost oubliées au 1108 route 251

Date de la prochaine réunion de travail : le 30 septembre 2014 à 19h30

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des personnes présentes.

2VARIA

Aucun point.

2014-09-02-16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Réal Crête ainsi que monsieur le conseiller Mario St-Pierre proposent la levée de l'assemblée à 22h20.

Adopté.

Secrétaire-trésorière par intérim

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.